



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFET COORDONNATEUR
DU BASSIN ADOUR-GARONNE

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

**OBSERVATOIRE
HYDROLOGIQUE**

**BULLETIN DE SITUATION
HYDROLOGIQUE DU
BASSIN ADOUR-GARONNE**

Juil. 2023

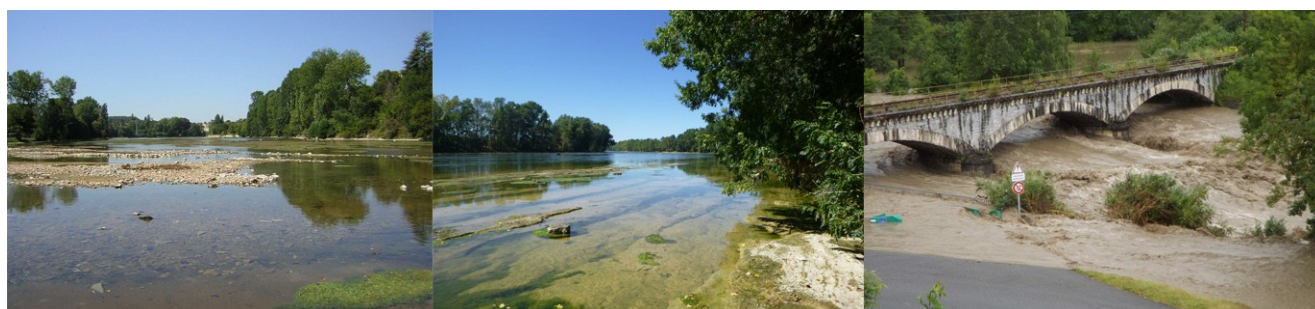
Synthèse mensuelle au 1^{er} août 2023

Une dégradation amorcée

Le mois de juillet présente de faibles précipitations sur l'ensemble du bassin Adour-Garonne. Les sols ont repris une tendance à l'assèchement. La situation des débits moyens journaliers s'est nettement aggravée sur l'ensemble du territoire. Dans la continuité de la dégradation, l'hydraulicité du mois de juillet, s'est elle aussi nettement détériorée sur l'ensemble du bassin par rapport à juin 2023. Avec la mise en œuvre du soutien d'étiage, le taux de remplissage global des retenues non conventionnées est en baisse, à 70,3%, contre 80% au 1^{er} juillet 2023. Les masses d'eaux souterraines du bassin Adour-Garonne présentent des niveaux globalement un peu en dessous de la moyenne pour cette période de l'année. Sur l'ensemble du bassin versant, 30 arrêtés sont en vigueur au 1^{er} août : 7 arrêtés de vigilance, 5 arrêtés de restriction de niveau d'alerte, 4 arrêtés de niveau d'alerte renforcée et 14 arrêtés de niveau de crise ; l'étiage s'installe, l'adaptation à la situation doit continuer.

Patrick BERG

Directeur régional de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



Sommaire

Synthèse.....	2	Débits	9
Précipitations mensuelles.....	3	Réserves en eau.....	12
Rapport aux normales des précipitations.....	4	Niveau des eaux souterraines.....	14
Pluies efficaces.....	5	Ecosystèmes aquatiques.....	15
Indicateur d'humidité des sols.....	6	Arrêtés de restriction.....	17
Débits journaliers et débits de référence.....	7	Glossaire.....	18
Hydraulicité.....	8		



Le mois de juillet est sec sur l'ensemble du bassin Adour-Garonne. Les pluies sont associées à quelques passages orageux, qui ont occasionné des cumuls hétérogènes. Un noyau excédentaire est présent sur l'est du Lot-et-Garonne contrairement au sud des Landes et le Midi-Toulousain qui présentent un déficit important.

Les faibles cumuls de précipitations dégradent le rapport à la normale. Ce dernier présente un déficit oscillant entre 40 et 60 % sur le bassin Adour-Garonne (très localement jusqu'à 80 % dans le sud des Landes et le Midi-Toulousain).

Dans cette continuité, les pluies efficaces étant faibles, le bilan hydrique est largement négatif de l'ordre de -25 à -75 mm sur le bassin.

Au sujet de l'humidité des sols superficiels, ces derniers ont repris la tendance à l'assèchement.

Cependant, du fait de l'historique des précipitations, les sols restent relativement plus humides que la normale localement (Pyrénées).

Durant le mois de juillet, la situation des débits moyens journaliers s'est nettement dégradée sur l'ensemble du bassin. Plus particulièrement pour 5 stations passées sous le seuil du DOE pendant plus de 15 jours, dont 2 ont franchi au moins 1 jour le débit de crise.

Concernant l'hydraulicité du mois de juillet, elle s'est nettement dégradée sur l'ensemble du bassin-versant par rapport au mois de juin 2023. (39 stations présentent une hydraulicité comprise entre 40 et 80 % contre 13 en juin 2023).

Au 1er août, le taux de remplissage global des retenues non conventionnées (retenues non dédiées à l'hydroélectricité) est de 70,3%, contre 80% au 1er juillet 2023. Les taux de remplissage par sous bassin sont supérieurs à 70% sauf pour la Garonne (56,8%) et la Charente (68,3%). Le soutien d'étiage ayant commencé au cours du mois de juillet, les réserves ont diminué.

À propos des eaux souterraines, le bassin Adour-Garonne présente des niveaux globalement un peu en dessous de la moyenne pour cette période de l'année. Le Sud-Ouest du bassin reste mieux loti, avec des niveaux modérément hauts. Cependant, quelques secteurs de vigilance sont à noter.

Les écosystèmes aquatiques présentent une situation hydrologique des têtes de bassin sensiblement dégradée depuis un mois. De faibles précipitations, ainsi qu'une hausse importante des températures ont conduit à une augmentation du nombre de stations ONDE présentant des situations hydrologiques délicates à critiques.

Au 1^{er} août, sur le bassin Adour-Garonne, de nombreux arrêtés sont mis en place :

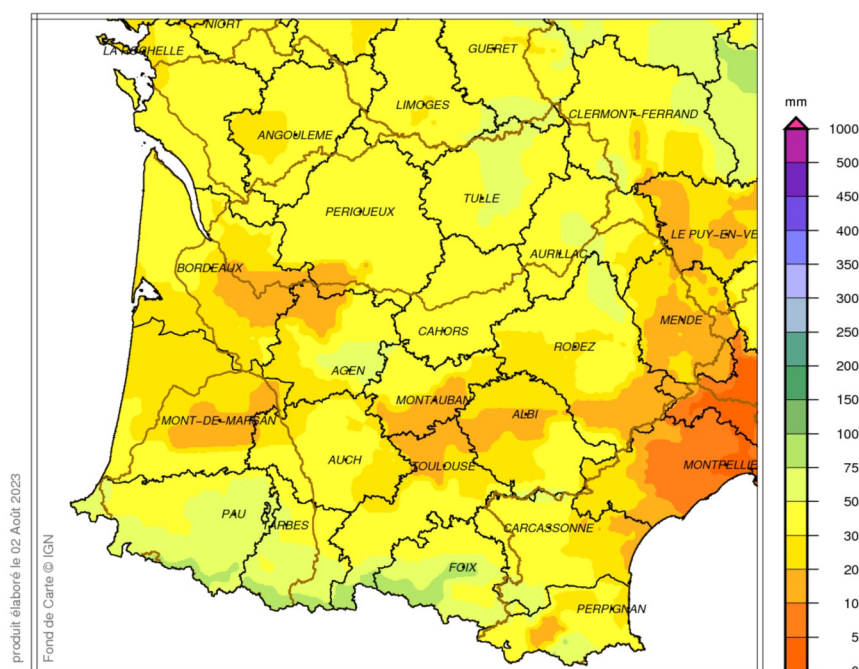
- 7 arrêtés de vigilance
- 5 arrêtés de niveau maximum de restriction alerte
- 4 arrêtés de niveau maximum d'alerte renforcée
- 14 arrêtés de niveau maximum de crise.

(Un arrêté comporte plusieurs niveaux de restriction. La notion de niveau maximum correspond au niveau le plus restrictif présent sur l'arrêté.)

La situation du bassin se dégrade et peut encore s'aggraver rapidement avec des températures élevées annoncées.



Bassin Adour Garonne
Cumul de précipitations
Juillet 2023



Précipitations de juillet 2023

Avec 20 à 40 mm cumulés, le mois de juillet est sec sur l'ensemble du bassin Adour-Garonne. Les pluies sont associées à quelques perturbations et passages orageux (principalement les 1er, 7, 23 et 27 juillet), qui ont occasionné des cumuls hétérogènes : par exemple, sur l'est du Lot-et-Garonne un cumul de 50 mm en 4 heures a été enregistré à Laroque-Timbaut le 7 juillet.

A contrario, seulement 10 à 15 mm cumulés ont été relevés dans le mois sur le sud des Landes et le Midi-Toulousain.

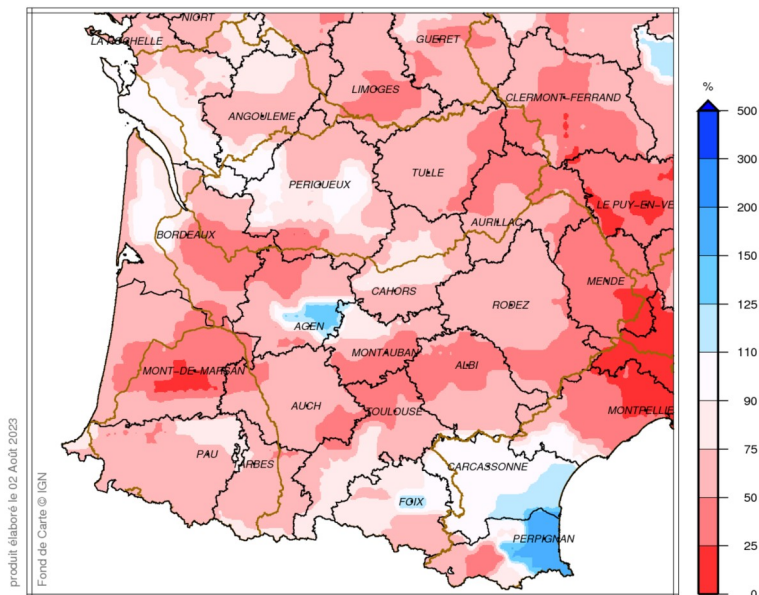
Bassin Adour Garonne
Rapport à la normale 1991/2020 des précipitations
Juillet 2023

Rapport à la normale des précipitations de juillet 2023

Le mois de juillet 2023 est bien plus sec que la normale, le déficit oscille entre 40 et 60 % sur la zone.

Très localement un noyau excédentaire est visible sur l'est du Lot-et-Garonne lié à un cumul plus important.

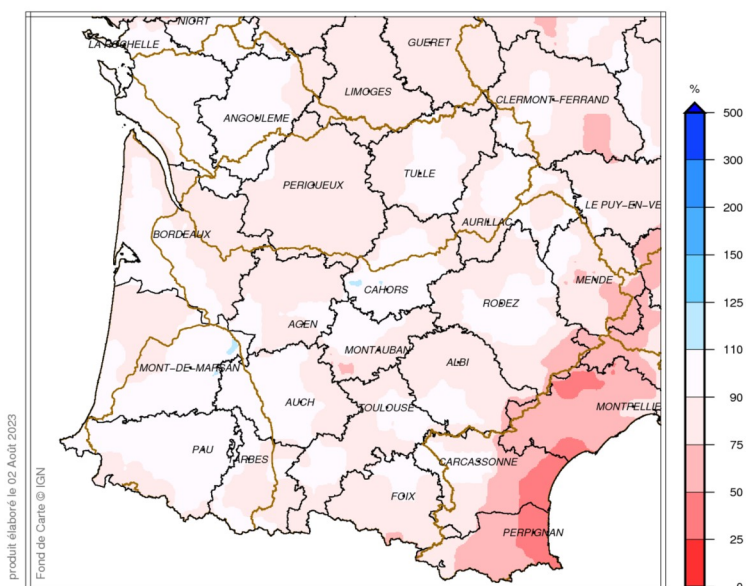
A contrario, les faibles cumuls sur le sud des Landes et le Midi-Toulousain provoquent un déficit plus substantiel (jusqu'à 70 à 80%).



Bassin Adour Garonne
Rapport à la normale 1991/2020 du cumul de précipitations
Année hydrologique

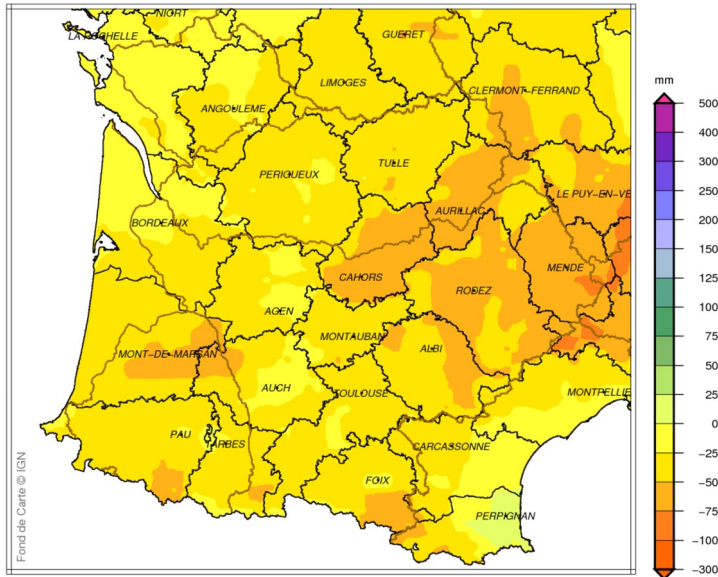
Rapport à la normale des précipitations de septembre 2022 à juillet 2023

Depuis le début de l'année hydrologique, notamment en raison de la saison de recharge moins arrosée que la normale, les pluies, depuis le 1er septembre, se situent toujours dans une tendance à un léger déficit (de l'ordre de 10%).



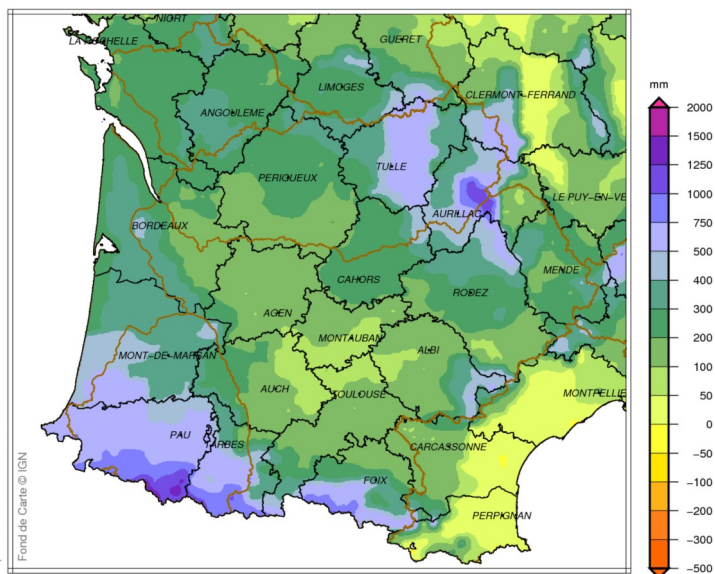
Pluies efficaces de juillet 2023

Bassin Adour Garonne
Cumul de pluies efficaces
Juillet 2023



Du fait de précipitations déficitaires tout au long du mois et de températures très douces sur la première quinzaine, le bilan hydrique est largement négatif, de l'ordre de -25 à -75 mm sur le bassin.

Bassin Adour Garonne
Cumul de pluies efficaces
De Septembre 2022 à Juillet 2023



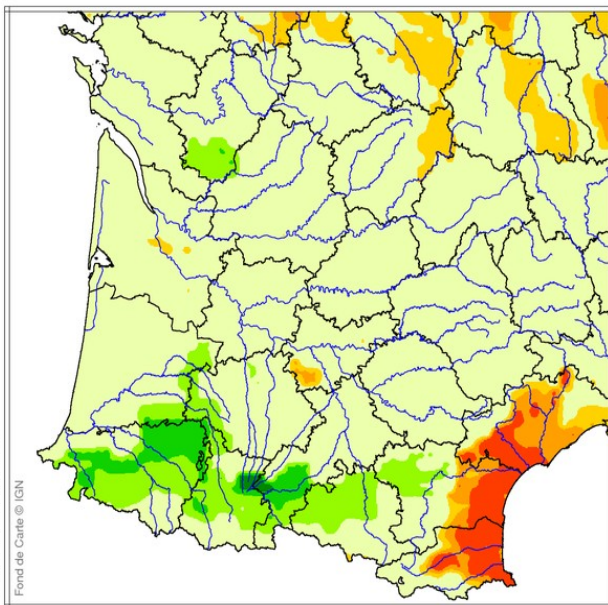
Pluies efficaces de septembre 2022 à juillet 2023

Avec des cumuls de pluies de l'ordre de 1300 à 1400 mm depuis le 1er septembre, l'ouest des Pyrénées et l'ouest du Massif Central présentent un bilan largement positif : la situation est proche de la normale sur le bassin de l'Adour ainsi que sur l'amont de la Dordogne.

Ailleurs, avec un bilan hydrique légèrement positif, la tendance reste au déficit ; un déficit qui dépasse localement 50 % sur le Quercy et le Larzac.

Indicateur d'humidité des sols pour la 3^{ème} décade de juillet 2023

Indicateur sécheresse d humidité des sols (SSWI)
Juillet 2023 – décade 3

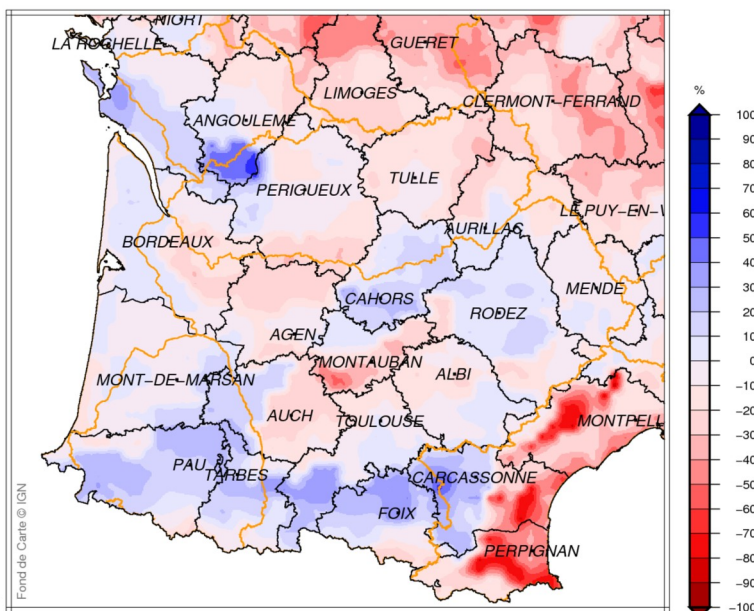


Après l'humidification du mois de juin, les sols ont repris la tendance à l'assèchement, tendance normale et habituelle pour la saison.

La partie sud du bassin Adour Garonne est plus humide allant très localement de extrêmement humide à modérément humide.

Bassin Adour Garonne
Ecart pondéré à la normale 1991/2020 de l'indice d humidité des sols
le 1 Août 2023

Écart à la normale de l'indice d'humidité des sols au 1^{er} août 2023



Malgré l'humidification du mois de juin, du fait de l'historique des précipitations depuis ces dernières semaines, les sols restent relativement plus humides que la normale sur le piémont pyrénéen, le Lot et le nord Aveyron ; à l'inverse, le déficit se creuse encore un peu sur la Garonne aval.

Juillet 2023

Cette carte ne constitue pas une évaluation du respect des DOE au sens du SDAGE (cf. Nota).

Nombre de jours sous le débit objectif d'étiage (DOE) : $QMJ < DOE$

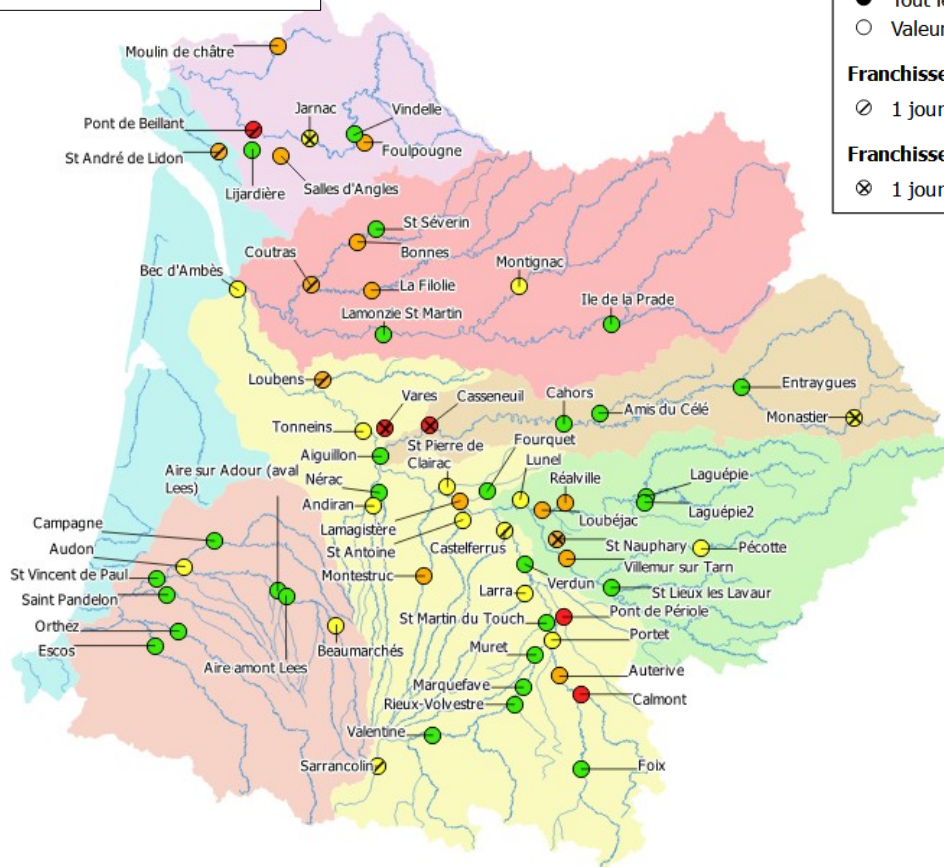
- 0 jour
- ≤ 5 jours
- 6 à 15 jours
- > 15 jours
- Tout le mois
- Valeur absente

Franchissement du débit d'alerte renforcé : $QMJ < DCR + 1/3(DOE - DCR)$

- ⊗ 1 jour ou plus

Franchissement du débit de crise (DCR) : $QMJ < DCR$

- ⊗ 1 jour ou plus



Nota :

Dans le présent bulletin, la valeur du DOE est comparée aux débits moyens journaliers, comme pour les débits d'alerte et de crise. Cette représentation de la situation diffère de l'évaluation du respect des DOE au sens des indicateurs du SDAGE.

Parmi les indicateurs du SDAGE, le respect du DOE est analysé par comparaison du DOE avec le QMNA et par comparaison de 80 % du DOE avec le plus faible débit moyen sur 10 jours (VCN10). Ces indicateurs sont évalués après la fin de chaque campagne.

Pour rappel durant le mois de juin seules deux stations étaient passées sous le DOE et pas plus de 15 jours. Durant le mois de juillet, la situation des débits moyens journaliers s'est nettement dégradée sur l'ensemble du bassin-versant. En effet, 5 stations sont passées sous le seuil du DOE et ce pendant plus de 15 jours :

la Charente à Beillant / le Tolzac à Varès / la Lède à Casseneuil / l'Hers à Toulouse au Pont de Périole et l'Hers Vif à Calmont

Sur ces 5 stations, 2 ont franchi au moins 1 jour le débit de crise (Varès et Casseneuil), alors que la Charente à Beillant a franchi au moins 1 jour dans le mois le débit d'alerte renforcé. Pour les 15 stations passées sous de DOE entre 6 et 15 jours, 4 ont dépassé le seuil d'alerte renforcé au moins 1 jours dans le mois :

le Dropt à Loubens / le Tescou à Saint-Nauphary* / la Dronne à Coutras / la Seudre à Saint-André-de-Lidon

Les stations restantes n'ont pas dépassé le DOE plus de 5 jours. Cependant 4 d'entre elles ont franchi au moins 1 jour dans le mois le débit d'alerte renforcé :

la Neste à Sarrancolin / la Gimone à Cordes-Tolosannes (Castelferrus) / la Colagne au Monastier-Pin-Moriès* et la Charente à Jarnac*

À noter que les stations avec une étoile * sont passées également sous le débit de crise au moins 1 fois dans le mois. (le Tescou à Saint-Nauphary, la Colagne au Monastier-Pin-Moriès et la Charente à Jarnac).

Juillet 2023



www.hydro.eaufrance.fr

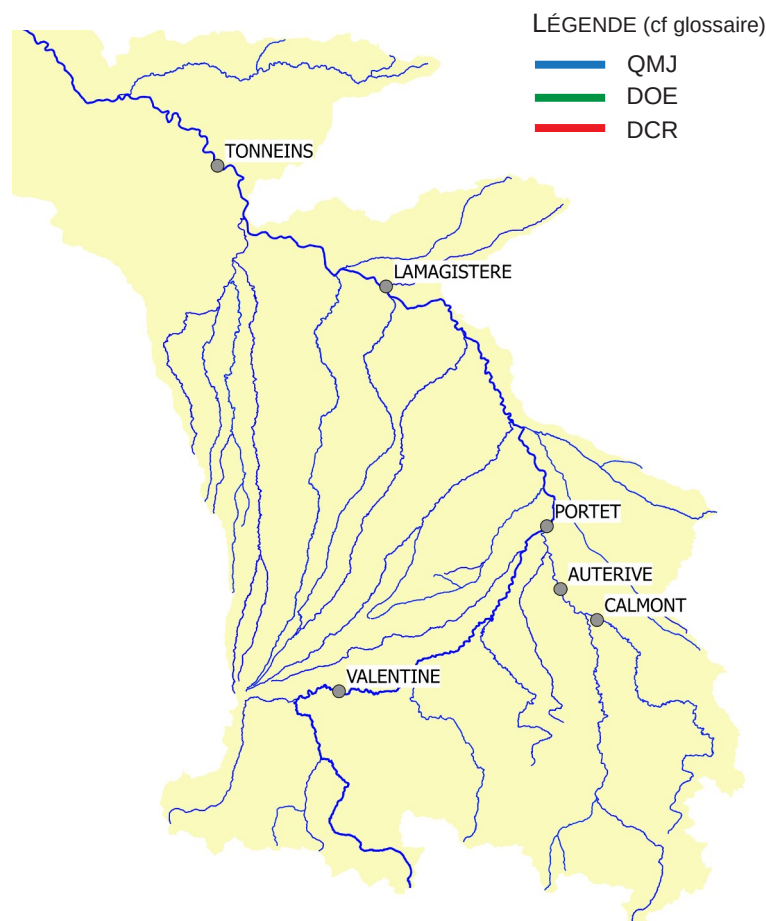
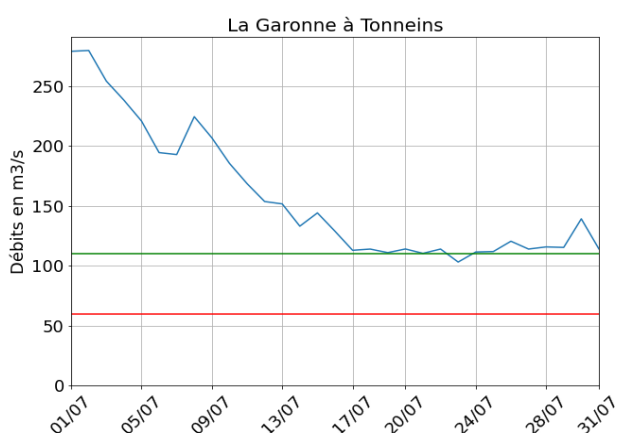
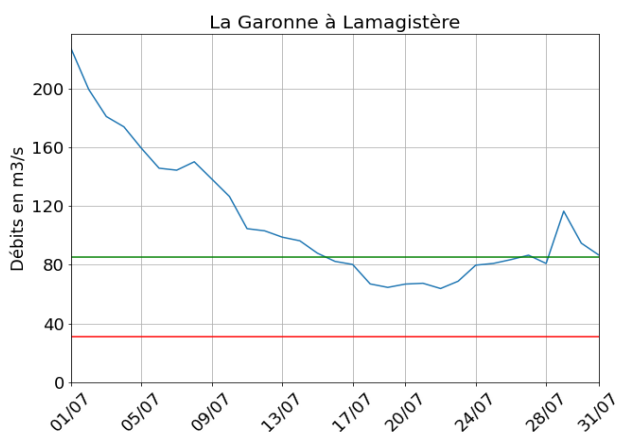
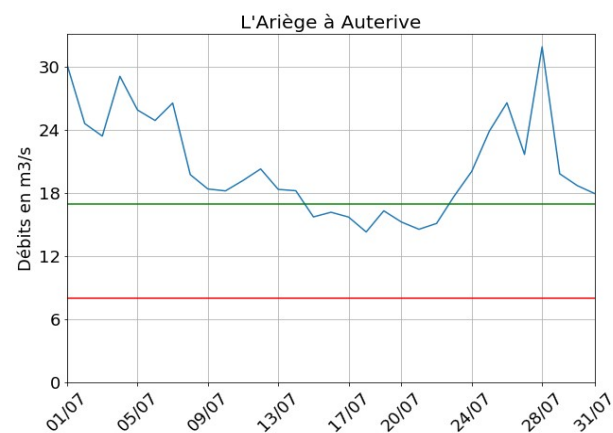
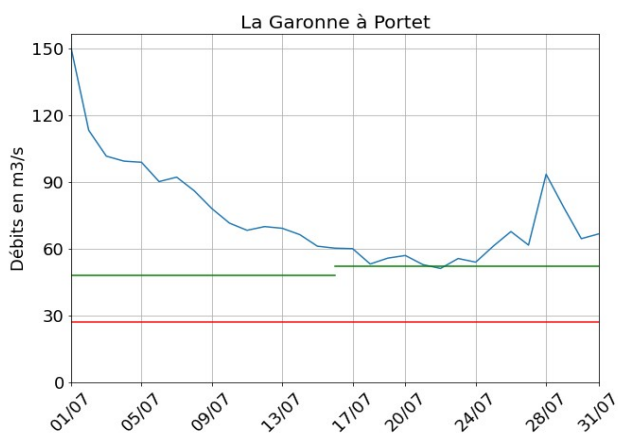
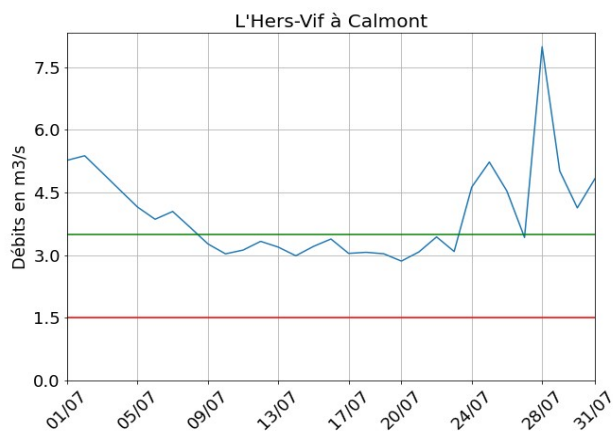
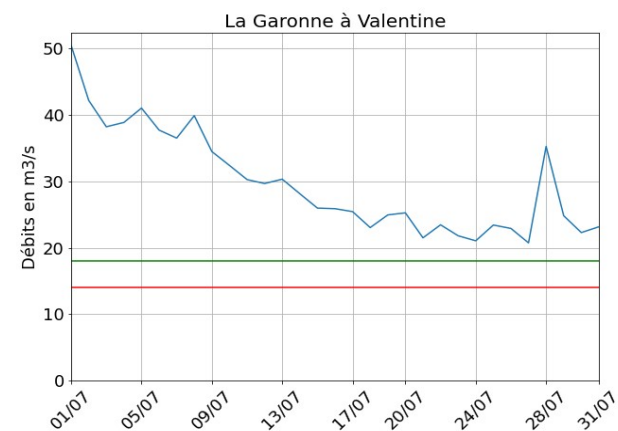
Nota sur les donn es insuffisantes :

L'absence de donn es sur certaines stations dans l'Hydroportail ne permet pas de calculer les p riodes de retour.

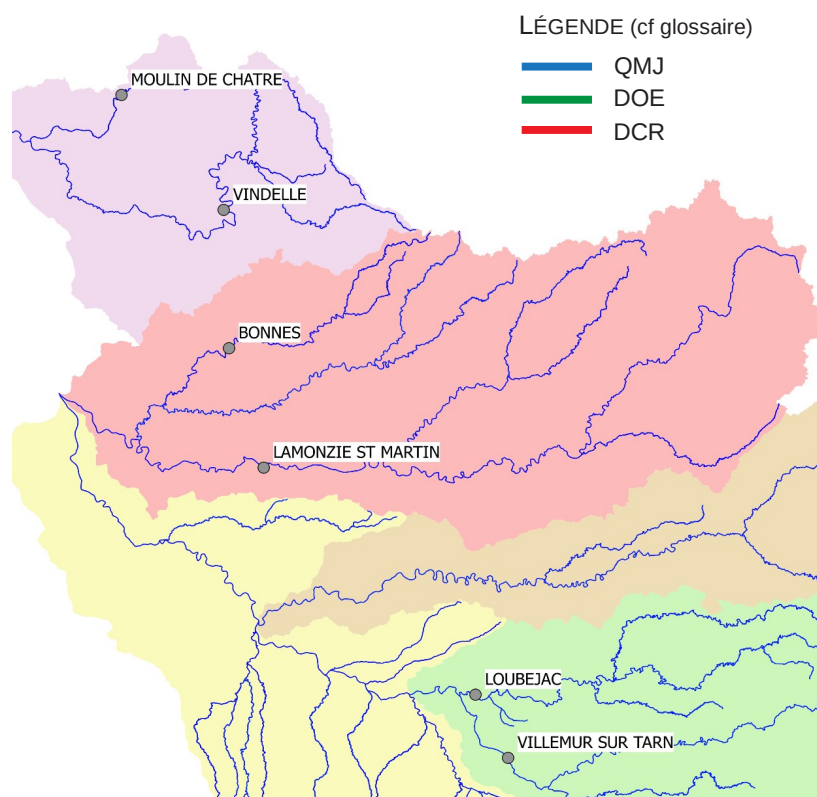
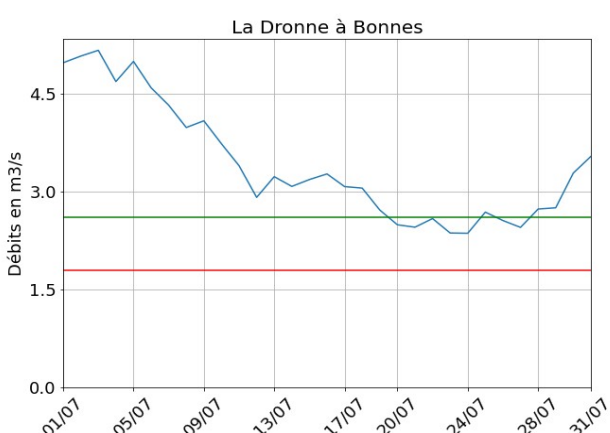
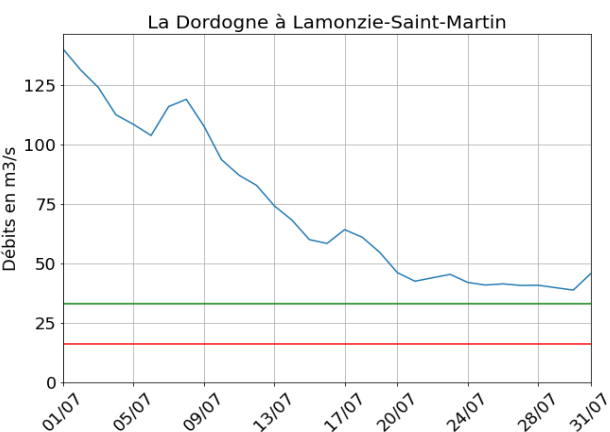
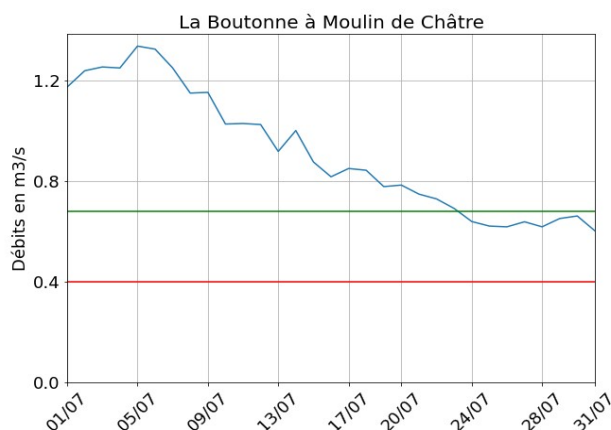
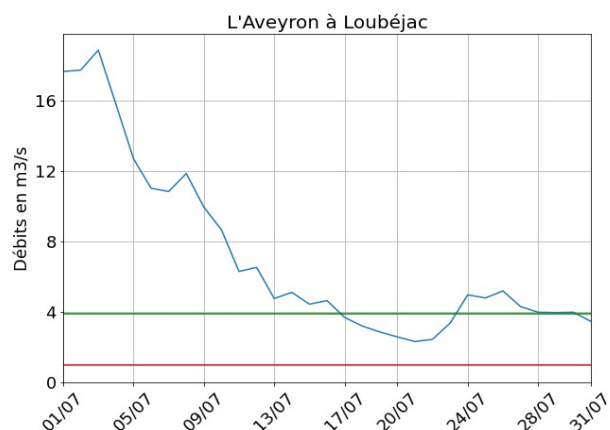
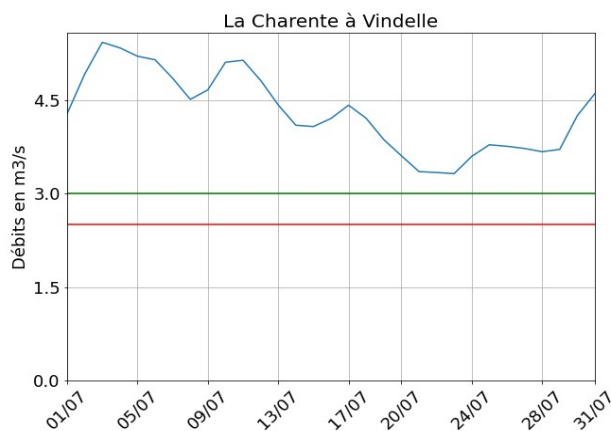
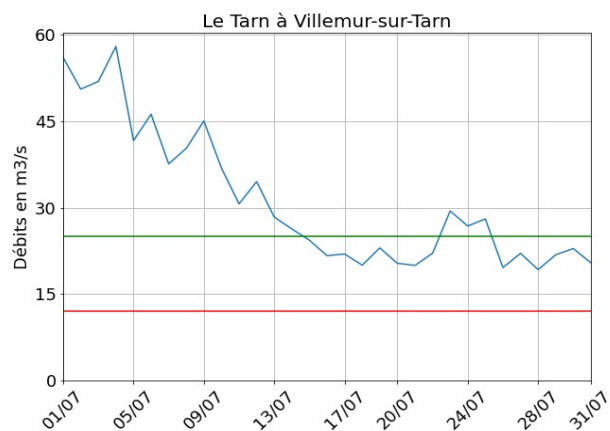
L'hydraulicit  du mois de juillet s'est nettement d grad e sur l'ensemble du bassin-versant. Effectivement, 39 stations pr sentent une hydraulicit  comprise entre 40 et 80 % contre 13 le mois dernier. Une grande majorit  de ces stations disposaient d'une hydraulicit  sup rieure   80% le mois dernier. En effet, l'hydraulicit  comprise entre 120 et 200% a vu son nombre de stations chuter de plus de 80% (12   2). Ces deux stations sont : L'Osse   Andiran et La Barguelonne   Castelsagrat. La station Casseneuil sur la L de est pass e sous les 20%.

Globalement, la moiti  nord du bassin soit les sous-bassins de la Charente, de la Dordogne et du Lot se sont stabilis s, et la moiti  sud avec les sous-bassins Adour, Garonne et Tarn-Aveyron s'est d grad e. Aucune am lioration n'est constat e.

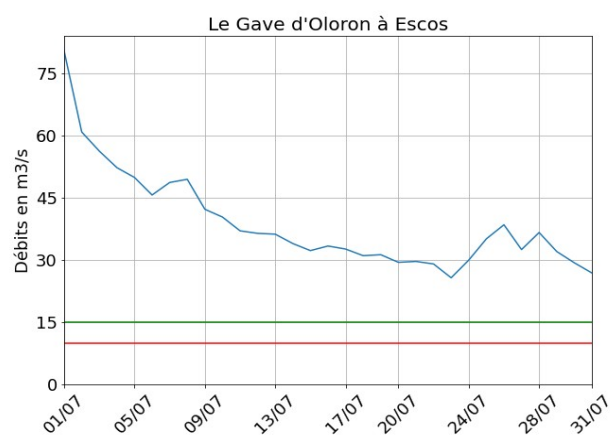
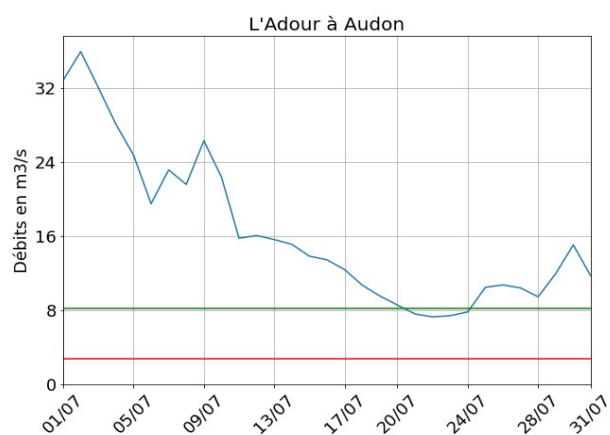
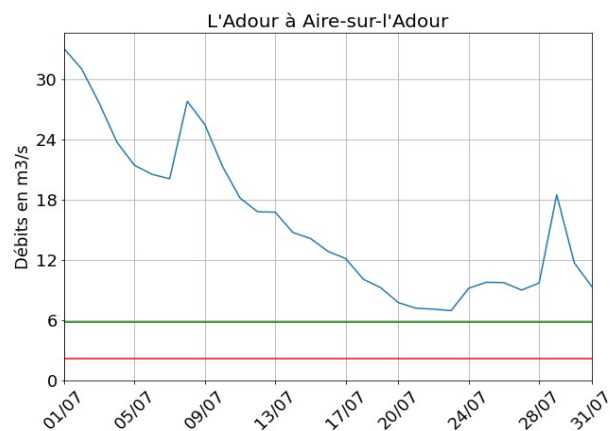
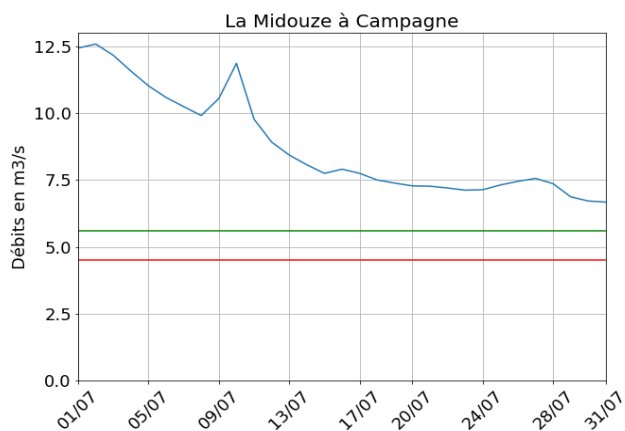
Débits journaliers – Axe Garonne



Débits journaliers – Axe Charente et rive droite de la Garonne

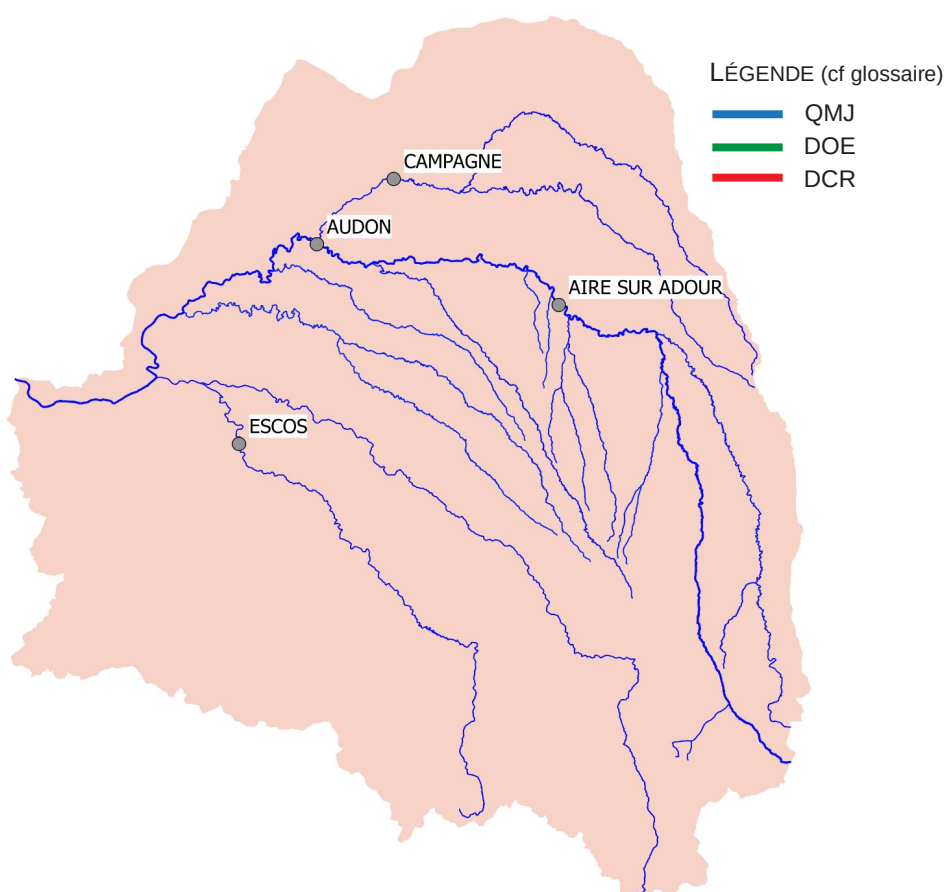


Débits journaliers – Axe Adour

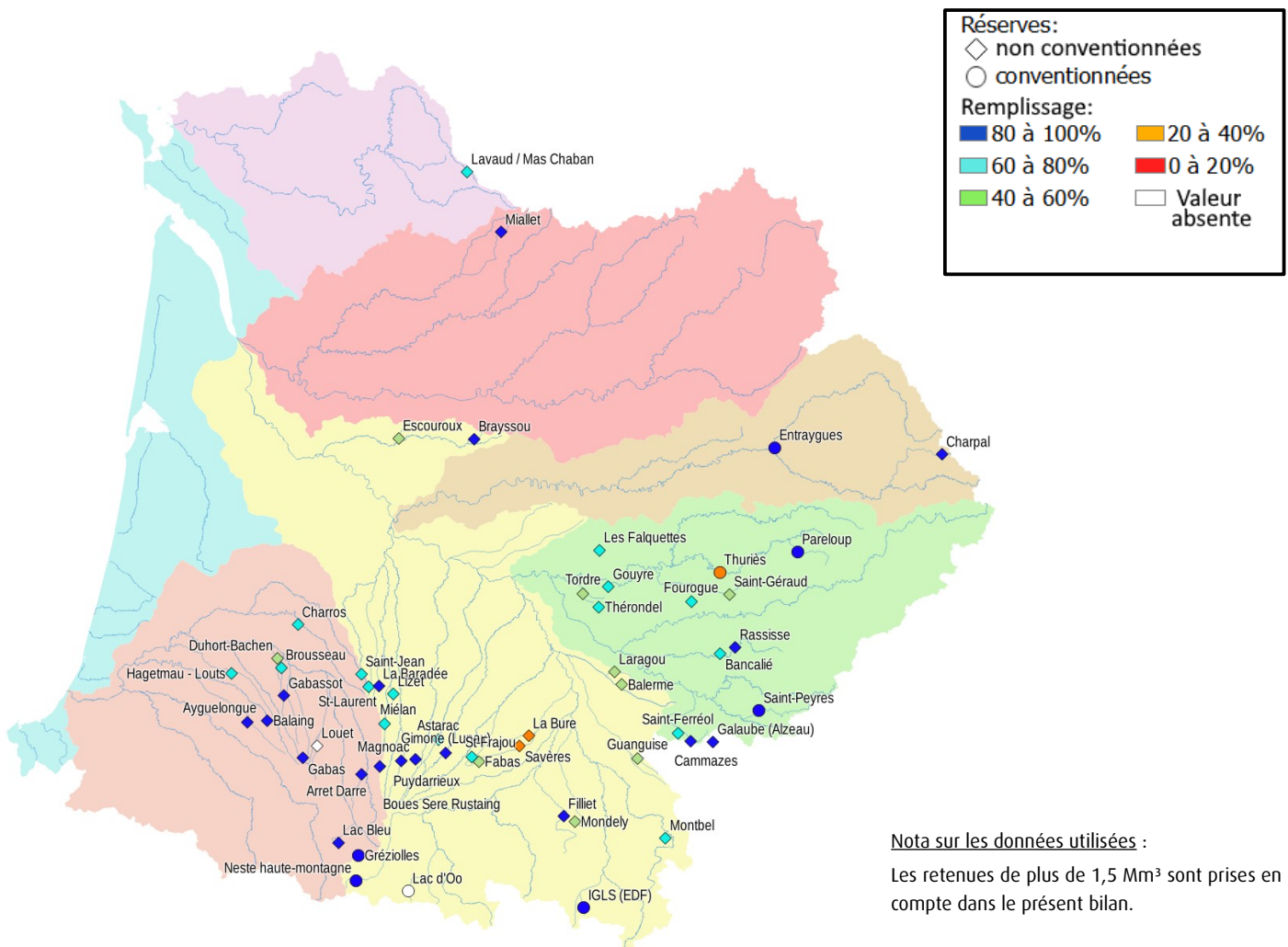


Nota sur les données utilisées :

Le bulletin est réalisé avec les valeurs de débit consolidées et bancarisées à la date de sa publication. Elles peuvent donc différer des données brutes utilisées pour la gestion de l'étiage en temps réel.



Taux de remplissage des barrages au 1^{er} août 2023

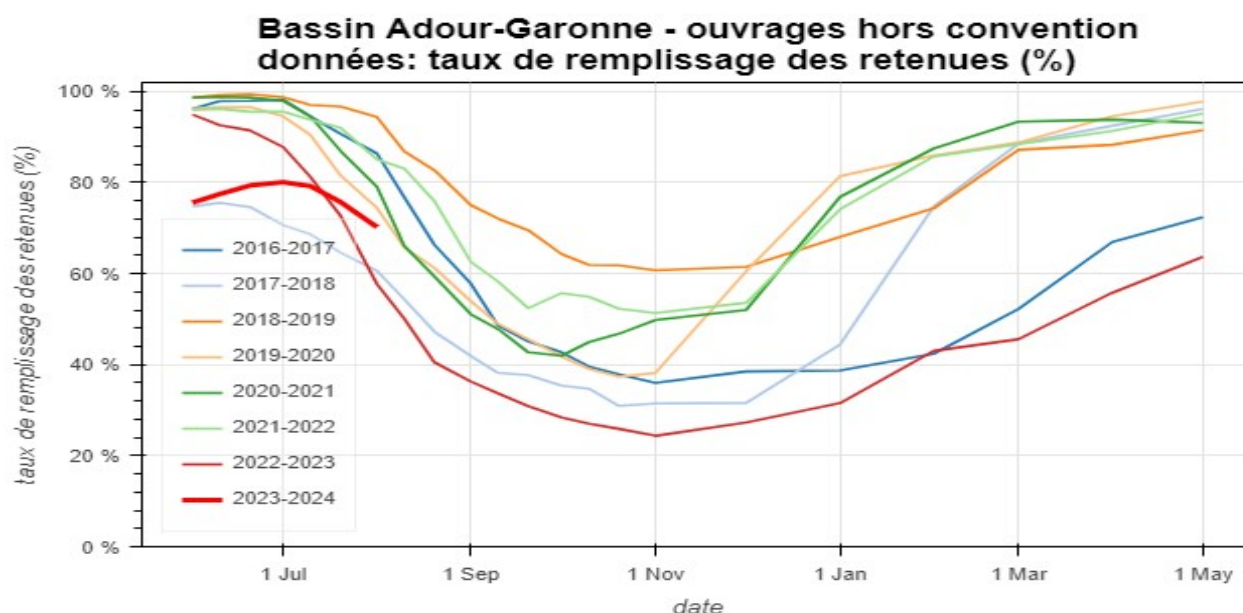


Au 1^{er} août, le taux de remplissage global des retenues non conventionnées (retenues non dédiées à l'hydroélectricité) est de 70,3% (soit 273 Mm³), contre 57,7% à la même période en 2022. Au 1^{er} juillet, ce taux était de 80,1%. Le soutien d'été ayant commencé au cours du mois de juillet, les réserves ont vu leur niveau diminuer avec une baisse de presque 10% représentant 13,72 Mm³ lâchés en juillet.

18 retenues présentent un taux de remplissage supérieur à 80 % (contre 30 au 1^{er} juillet), 17 retenues ont un taux de remplissage entre 80 et 60% et 12 retenues avec moins de 60% de remplissage, dont 2 inférieurs à 40 % et 1 à 0 % (retenue de Louet, bassin Adour) en raison de travaux.

Au 1^{er} août 2023, il y a 6 conventions en vigueur avec les concessions hydroélectriques, permettant de réserver une partie de l'eau au soutien d'été. 90 % du volume prévu pour cela est disponible (soit 148,88 Mm³), et on observe une baisse de 10% par rapport au mois dernier.

Evolution du taux de remplissage des barrages hors convention



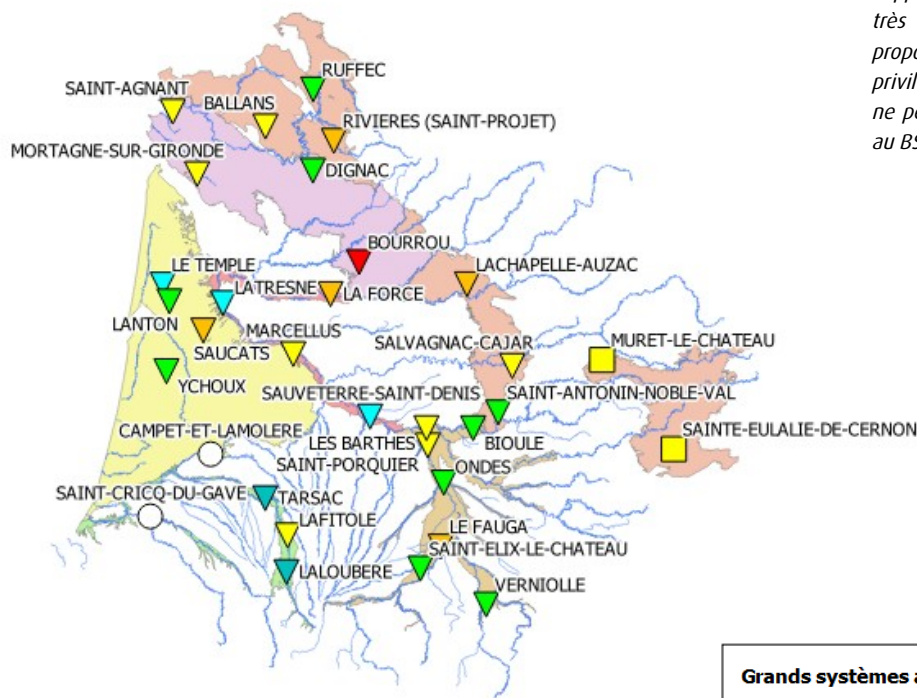
Au 1er août, l'évolution du taux de remplissage des réserves est en baisse. La hausse observée en juin s'est poursuivie début juillet jusqu'au début du soutien d'étiage à la mi-juillet. À noter que le taux de remplissage reste inférieur par rapport aux années précédentes à la même période mais reste supérieur à celui des années 2017-2018 et 2022-2023. En effet les pluies de mai-juin ont permis de retarder les besoins de déstockage de soutien d'étiage par rapport à ces deux années.

Bilan du taux de remplissage des barrages par sous-bassin au 1^{er} août 2023

Sous-bassin (hors réserves sous convention)	Taux de remplissage 1er août 2023 (%)	Taux de remplissage 1er août 2022 (%)	Taux de remplissage 1er juillet 2023 (%)
Adour	76,1%	46,3%	85,6%
Charente	68,3%	64,1%	92,3%
Dordogne	81,0%	89,1%	100,0%
Garonne	56,8%	61,2%	63,0%
Lot	95,2%	80,6%	100,0%
Système Neste	83,3%	51,3%	97,1%
Tarn-Aveyron	76,0%	63,0%	83,3%
Total non conventionné	70,3%	57,7%	80,1%
Total conventionné	90,01 %	61,25 %	100,00 %

Les taux de remplissage sont supérieurs à 70% sauf pour la Garonne et la Charente avec un taux de remplissage respectif égal à 56,8% et 68,3%. Ces taux sont globalement supérieurs à ceux d'août 2022 (5 sous-bassins sur 7 pour les réserves non conventionnées, et la totalité des réserves conventionnées).

Juillet 2023



Source : BRGM

Nota :

« Depuis janvier 2017 un nouvel indicateur de l'état des nappes est proposé. Cet **Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS)** est applicable sur l'ensemble des points de suivi des niveaux d'eau souterraine ayant au moins 15 valeurs. Sept classes ont été retenues pour indiquer l'état des nappes avec une graduation allant de « niveaux très bas » à « niveaux très hauts ». Des équivalences en termes de période de retour sont proposées. Toutefois, l'utilisation de la terminologie propre à l'IPS sera privilégiée, principalement pour les nappes à cycle pluriannuel (que l'on ne peut pas traiter en termes de période de retour). L'iconographie liée au BSH reste inchangée ».

Evolution récente :

- △ Hausse
- Stable
- ▽ Baisse
- Indéterminée

Niveau des nappes :

- Très haut
- Haut
- Modérément haut
- Autour de la moyenne
- Modérément bas
- Bas
- Très bas
- Indéterminé

Grands systèmes aquifères du bassin Adour-Garonne

- IG n° 17 = Aquifères calcaires du Crétacé supérieur du Périgord et du bassin angoumois
- IG n° 18 = Nappes alluviales de la Garonne aval et de la Dordogne
- IG n° 19 = Nappe du Plio-Quaternaire aquitain
- IG n° 20 = Aquifères alluviaux de l'Adour et du Gave de Pau
- IG n° 21 = Aquifères alluviaux de la Garonne amont et de ses principaux affluents
- IG n° 22 = Aquifères calcaires karstifiés du Jurassique moyen et supérieur

Contexte hydrologique : si les niveaux d'étiage 2022 n'étaient pas trop défavorables malgré la sécheresse de l'été dernier en raison de recharges automnales et hivernales excédentaires en 2020-2021 et 2021-2022, la recharge 2022-2023 a été globalement moins favorable.

Le mois de juillet correspond à une période de décharge, ce qui transparaît dans le nombre de points de suivi ayant un niveau orienté à la baisse (93 %). Les 2 points de suivi restant (6 %) observent une stabilité de leur niveau.

Les nappes alluviales de l'Adour et du Gave de Pau se démarquent ce mois-ci encore du reste du bassin, avec des niveaux modérément hauts. Le Plio-quaternaire aquitain et les alluvions de la Garonne aval et de la Dordogne, au niveau global autour de la moyenne, présentent également une situation plus favorable que le reste du bassin, dont le niveau global est plutôt modérément bas.

Le bassin Adour-Garonne présente des niveaux globalement un peu en dessous de la moyenne pour cette période de l'année. Le Sud-Ouest du bassin reste mieux loti, avec des niveaux modérément hauts. Quelques secteurs de vigilance sont à noter, avec des niveaux bas persistants en Haute-Garonne, ou des niveaux bas qui apparaissent dans les calcaires karstifiés du Jurassique en Charente, dans le Lot et sur les alluvions de la Dordogne.

Rappel: l'observatoire national des étiages (ONDE) - Sur le terrain, le niveau d'écoulement des cours d'eau est apprécié visuellement selon 3 modalités de perturbations d'écoulement :

- écoulement visible : correspond à une station présentant un écoulement continu, écoulement permanent et visible à l'œil nu,
- écoulement non visible : correspond à une station sur laquelle le lit mineur présente toujours de l'eau mais où le débit est nul,
- assec : correspond à une station à sec, où l'eau est totalement évaporée ou infiltrée sur plus de 50 % de la station.

Nota : le suivi assuré mensuellement de façon systématique sur tous les départements métropolitains sur la période de mai à septembre, est réalisé au plus près du 25 de chaque mois à plus ou moins 2 jours.

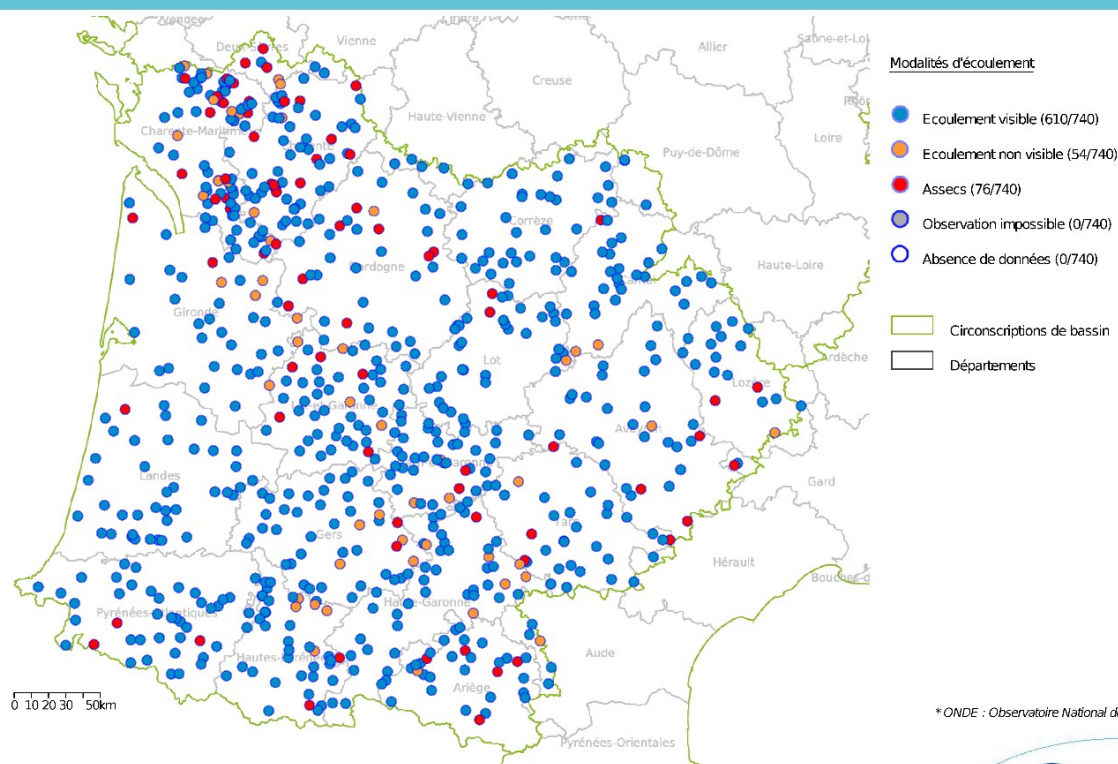
Malgré quelques épisodes orageux, le mois de juillet est principalement caractérisé par une forte hausse des températures et une baisse des apports pluvieux. Ce qui se traduit logiquement par une baisse notable et rapide des écoulements en tête de bassin.

La situation hydrologique des têtes de bassin s'est sensiblement dégradée depuis un mois. Des précipitations beaucoup moins abondantes en comparaison de celles du mois de juin, ainsi qu'une hausse importante des températures (épisode caniculaire enregistré), ont mené à une augmentation significative du nombre de stations ONDE présentant des situations hydrologiques délicates à critiques.

Ainsi, ce ne sont plus que 82% des stations ONDE observées qui présentent encore un écoulement visible à la fin du mois de juillet 2023. Parmi ces stations plus de 40% présentent un écoulement visible faible, parfois très proche de la rupture d'écoulement. La situation hydrologique reste encore globalement « acceptable » pour la saison mais se dégrade rapidement, avec notamment 76 stations en situation d'assec et 54 stations ne présentant plus d'écoulement visible.

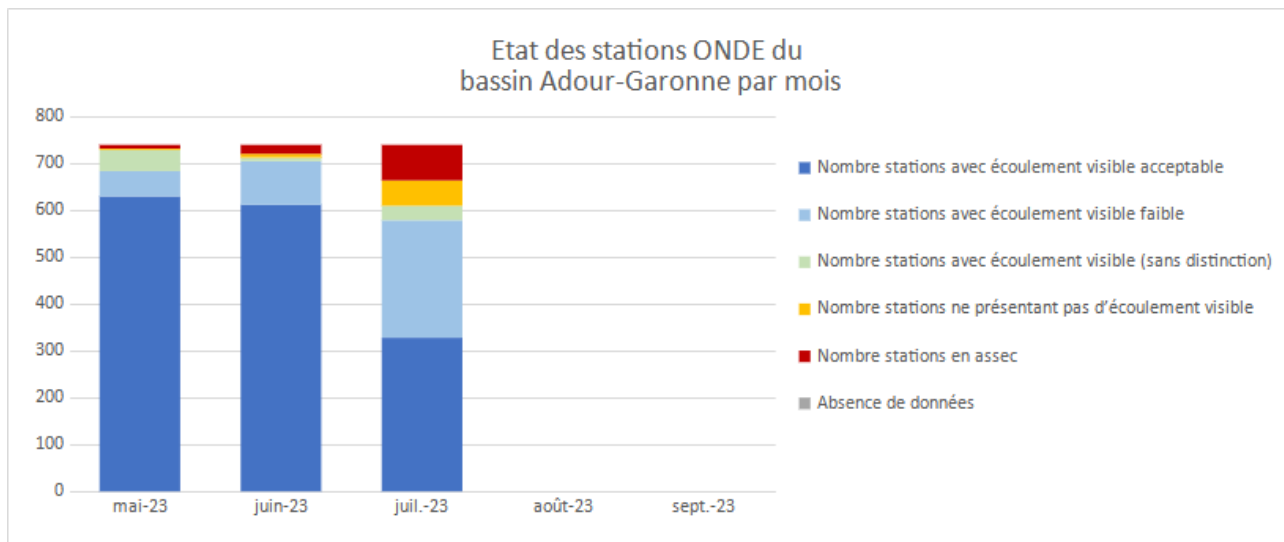
Juillet 2023

Réseau ONDE* - Situation au 01/08/2023 de la circonscription de bassin Adour-Garonne. Suivi usuel de Juillet 2023 : observations réalisées entre le 23/07/2023 et le 27/07/2023



Source: ONDE (OFB)
Fonds cartographiques: BD Cartho® - ©IGN - 2009, Sandre
©OFB, 2023 - Date d'impression: 28/07/2023

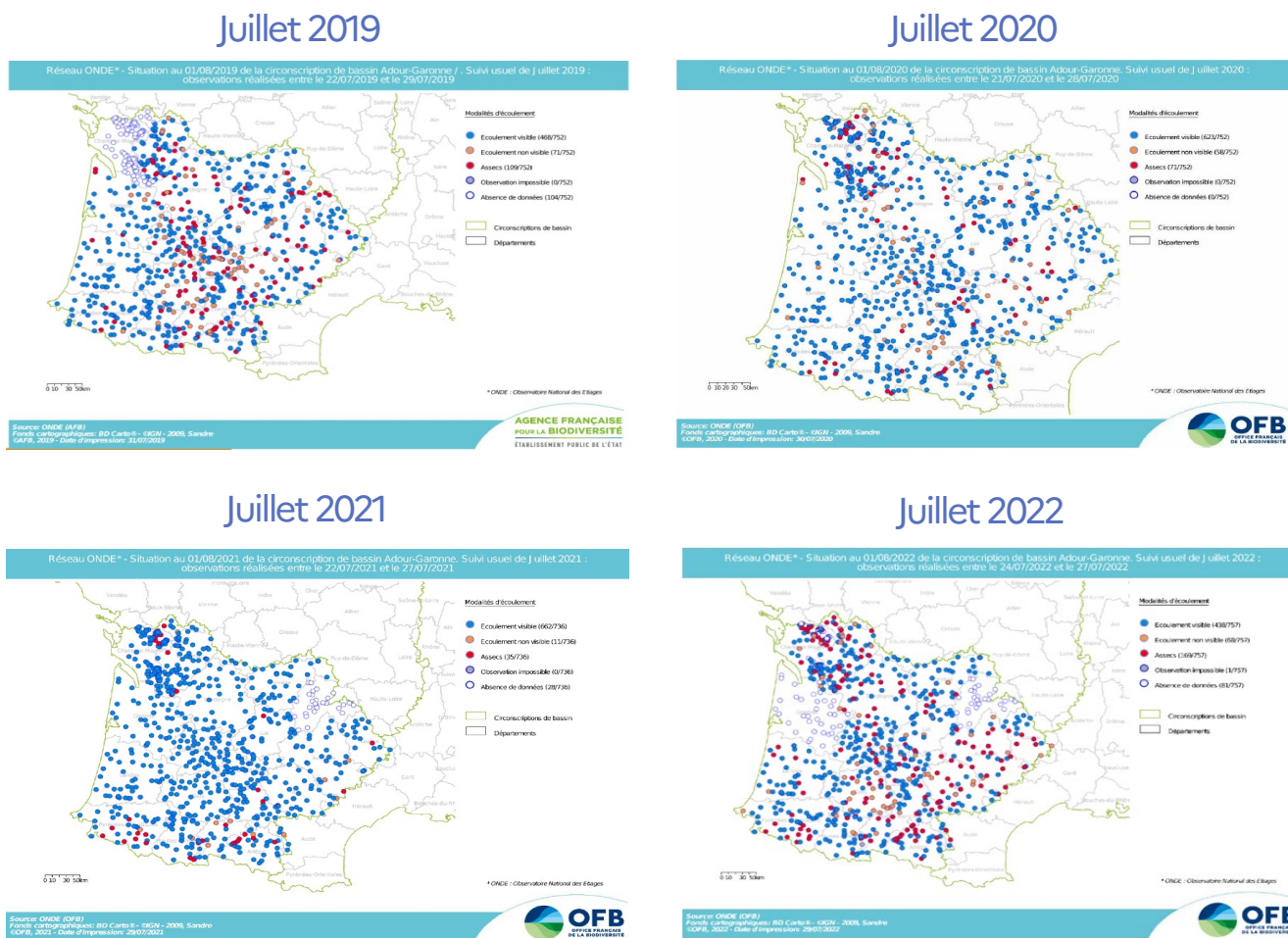




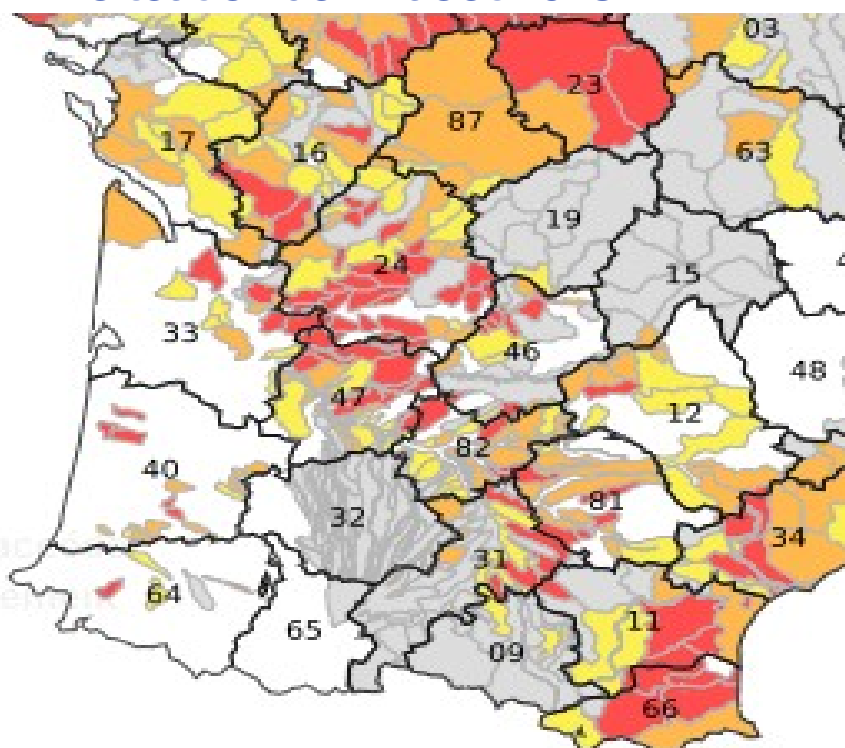
A la fin du mois juillet 2023, la situation hydrologique des petits cours d'eau reste globalement « acceptable » pour la saison même si une dégradation rapide est visible depuis le début du mois de juillet (en lien avec une baisse significative des apports pluvieux et une hausse des températures). De plus, tous les sous-bassins ne présentent pas la même situation en tête de bassin. Certains se trouvent même dans une situation préoccupante (Charente, Dordogne...).

La situation risque encore de se dégrader dans les prochains jours même si quelques épisodes orageux localisés sont annoncés, avec un impact probable à court terme sur les écosystèmes aquatiques.

Comparaison interannuelle des situations à la même période



Situation au 1^{er} août 2023



Nota :

La totalité des arrêtés pris dans le mois n'apparaît pas sur la carte ci-contre extraite du site internet « Propluvia » au 1^{er} du mois. Le bilan ci-dessous est réalisé sur la base des données publiées au 1^{er} du mois qui peuvent être incomplètes.

Au 1^{er} août 2023, il y a :

7 arrêtés de vigilance sur les zones d'alertes.

5 arrêtés de niveau maximum de restriction Alerte, pour les zones d'alerte :

- « Tolzac » dans le Lot-et-Garonne (47)
- « Lausset et ses affluents » en Hautes-Pyrénées.
- « Saleys, ses affluents et sa nappe d'accompagnement » dans les Pyrénées Atlantiques
- « Lèze », « l'axe Ariège », « Hers-vif réalimenté », « Contirou » et « Douctouyre » pour l'Ariège
- « Dordogne karstique » pour la Corrèze

4 arrêtés de niveau maximum d'Alerte renforcée, pour les zones d'alerte :

- « Petits affluent de Garonne » et « Petits affluents du système Neste » en Haute-Garonne (31)
- « Tardoire » en Haute-Vienne (87)
- « Isle amont » en Haute-Vienne (87)
- « Dronne aval » et « Isle bassin aval » en Haute-Vienne (87)

Et 14 arrêtés de niveau maximum de Crise, pour les zones d'alerte :

- « L'Ousse des Bois et ses affluents » dans les Pyrénées Atlantiques
- « la Joyeuse et ses affluents » dans les Pyrénées Atlantiques
- « Né » et « Bonnieure » en Charente
- « Né » en Charente Maritime
- « Séoune », « Lemboulas », « Melve », « Gemaine », « Marcillande », « Relinquièrre », « Lizabel », « Laumel », « Tournefeuille », « Sourdoire », « Maumont », « Palsou » et « les affluents de la Dordogne rive gauche » dans le Lot
- « Tescou non réalimenté », « Agros », « Assou », « Bagas », « Ardial » (En guibaud) et « Girou » dans le Tarn
- « Ruisseau du Moulin d'Esleys » à Pontenx-les-Forges, « Ruisseau de Yosse » et « Ruisseau de Belloc » dans les Landes
- « La Gouaougue » à St Aubin et « Ruisseau du Moulin » dans les Landes
- « Alzou » et « Sous-bassin de la rivière Orb » en Aveyron
- « Bassin versant Dropt », « Bassin versant Bournègue », « Bassin versant Lède », « Bassin versant Séoune », « Bassin versant Seignal », « Bassin versant Lot aval » et « Lède réalimentée » dans le Lot-et-Garonne (47)
- « Belle », « Boulou », « Euclie », « Crempse », « Vern », « Beauronne les Lèches », « Beauronne de Saint-Vincent », « Beauronne de Chancelade », « Manoire », « Auvézère aval », « Beune », « Chironde-Coly », « Enéa », « Borrèze », « Tournefeuille », « Caudeau », « Louyre », « Couze-Couzeau », « Conne », « Gardonnette », « Lidoire », « Estrop », « Seignal », « Eyraud », « Dropt amont », « Bournègue » et « Escourou » en Dordogne
- « Tude » en Charente
- « sous bassin versant de l'Hers-mort » dans l'Aude.
- « bassin du Tescou non réalimenté », « bassin Lemboulas amont + Petit Lembous » et « bassin de la Séoune » dans le Tarn-et-Garonne

QMJ	Débit moyen journalier exprimé en m ³ /s.
VCN10	Minimum annuel du débit moyen calculé sur 10 jours successifs. Par extension, la courbe des débits moyens glissants sur 10 jours est appelée courbe du VCN10 (exemple : VCN10 du 20/07 = moyenne des QMJ du 11/07 au 20/07). Le VCN10 sera égal au minimum enregistré sur la courbe du VCN10.
Période de retour	Ce terme caractérise la fréquence d'apparition d'un phénomène. Il correspond au nombre statistique d'années séparant deux événements de grandeur égale ou supérieure. Dans ce cadre, on distingue pour les débits, les événements excédentaire (humide) et déficitaire (sec).
DOE	Le débit objectif d'étiage (DOE) est la valeur de débit fixée par le SDAGE : - au-dessus de laquelle sont assurés la coexistence normale de tous les usages et le bon fonctionnement du milieu aquatique, - qui doit en conséquence être garantie chaque année pendant l'étiage. Le DOE est respecté pour l'étiage d'une année si, pendant cet étiage, le plus faible débit moyen de 10 jours consécutifs (VCN10) n'a pas été inférieur à 80 % du DOE (VCN10 > 0,8 x DOE). Le DOE ainsi défini doit être respecté statistiquement 8 années sur 10.
QA	Débit d'alerte. Il correspond à 80 % du DOE. Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, les premières limitations peuvent être prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.
QAR	Débit d'alerte renforcée. Il correspond au tiers inférieur entre le DOE et le DCR. $QAR = DCR + 1/3 (DOE - DCR)$. Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, des limitations de 50 % des prélèvements sont prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.
DCR	Le débit de crise (DCR) est la valeur de débit fixée par le SDAGE : - au-dessous de laquelle sont mises en péril l'alimentation en eau potable et la survie des espèces présentes dans le milieu, - qui doit en conséquence être impérativement sauvegardée par toutes mesures préalables, notamment de restriction des usages.
Evapotranspiration	Quantité d'eau consommée qui comprend d'une part l'eau transpirée par la plante, d'autre part l'évaporation directe à partir du sol.
Pluie efficace	Différence entre les cumuls de précipitations et l'évapotranspiration réelle. Elle peut donc être négative.
Indicateurs globaux Indicateurs ponctuels	Les indicateurs globaux (IG) traduisent les fluctuations moyennes des nappes. Ils sont intégrateurs d'indicateurs ponctuels (IP) qui leur sont attachés et qui correspondent à des points de surveillance du niveau des nappes (piézomètres).

Pour télécharger le bulletin de situation hydrologique :

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-hydrologiques-a18342.html>

Rédaction : DREAL de bassin Adour-Garonne avec les contributions de DREAL Occitanie, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Météo France, EDF et gestionnaires d'ouvrages, Office Français de la Biodiversité, Bureau de Recherche Géologiques et Minières

Photos : DREAL Occitanie (l'Adour à Saint-Mont (32), La Garonne à Gagnac (31), La Garonne à Fronsac (31))

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,
1, rue de la Cité administrative, CS 80002, 31074 Toulouse Cedex 9